

Formation Travail en Hauteur

Formation initiale

Formation en présentielle

Objectif :	Cette formation a pour objectif de préparer les salariés à intervenir en hauteur en toute sécurité, conformément aux réglementations en vigueur et aux standards professionnels. Combinant théorie et pratique, elle permet aux participants d'acquérir une compréhension approfondie des dangers liés au travail en hauteur, des obligations légales, de l'usage des équipements de protection individuelle (EPI), des techniques d'accès et d'intervention, ainsi que des procédures à suivre en cas d'incident ou de situation d'urgence.
Stagiaires :	Toute personne amenée à effectuer des travaux en hauteur dans le cadre de son activité professionnelle, de manière ponctuelle ou régulière.
Prérequis :	Être reconnu apte médicalement au travail en hauteur. Comprendre le français.
Durée :	1 jour (7 heures). Le respect de l'heure de convocation est impératif pour le bon déroulement de la session.
Pédagogie :	La progression pédagogique s'appuie essentiellement sur des travaux pratiques, des exposés sur la prévention des risques. Cette formation est assurée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine concerné.
Évaluation et test :	Évaluation sur les aspects théoriques et/ou pratiques vue en session sous forme de quiz.
Matériel à disposition :	Salle de cours équipée et matériel mis à disposition.
Accessibilité :	En cas de restriction médicale ou autres restrictions, une solution alternative pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
Équipements :	Pièce d'identités et EPI nécessaires
Documents de fin de Formation :	Attestation de formation.
Lieu :	Sur site (Eventia Formation) ou autre lieu de préférence du client <i>sous conditions</i>

CONTENU DE LA FORMATION

1 – Partie théorique (4 heures)

- Identifier les risques liés au travail en hauteur
 - Analyse des dangers spécifiques.
 - Repérage des zones à risques : toitures, échelles, échafaudages, plateformes, etc...
- Présentation des principales règles et obligations de sécurité.
- Définition des responsabilités respectives de l'employeur et des travailleurs.
- Application concrète des exigences réglementaires pour garantir la sécurité sur le terrain.
- Choix, vérification et utilisation correcte des EPI adaptés au travail en hauteur.

2 – Partie pratique (3 heures)

- Mettre en œuvre les méthodes d'accès et de travail en hauteur
 - Utilisation sécurisée des moyens d'accès : échelles, échafaudages, nacelles, plateformes, etc.
 - Techniques d'intervention et vérifications préalables à toute opération.
- Respect des directives, règles internes et protocoles de sécurité.
- Techniques d'intervention et vérifications préalables à toute opération.
- Réactions et conduites à tenir en cas d'incident ou d'accident.
- Rôles et responsabilités de chaque intervenant lors d'une situation critique.

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Convention et devis signés
- Pièce d'identité valide (Passeport ou carte nationale d'identité)

EPI ET DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LA FORMATION

- Paire de chaussures de sécurité (NF EN ISO 20345).
- Casque et Harnais de sécurité
- Gilets haute visibilité
- Pantalon de travail
- Pièce d'identité valide (Passeport ou carte nationale d'identité)

Modalités de validité et renouvellement de la certification

A la fin de la formation et suite à une décision favorable, le stagiaire se verra remettre un certificat de fin de formation. L'employeur pourra alors lui remettre une autorisation (transmise et pré remplie par Eventia Formation), d'une validité maximale de 4 ans.

Afin de bénéficier d'un recyclage et d'une durée raccourcie de la formation recyclage, le stagiaire devra se présenter au maximum 6 mois après la fin de validité de son certificat.

Passé ce délai, le stage basculera de nouveau sur une formation initiale.